

WASTE MANAGEMENT - COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE**Liste des membres à jour au 14 septembre 2016**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Citoyen (Président)	Jean-François Milot	X	
	Résidente du Club du Faisan	Diane Faucher	X	
	Résidente du Club du Faisan	Dominique Michaud		X
	Citoyen	Alain Gauthier		X
	Citoyen / secteur St-Lucien	Pierre Beaudoin	X	
	Citoyen	Serge Girard	X	
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Michel Noël		X
		Anick Verville		X
	Ville de Drummondville	Roger Leblanc	X	
		Daniel Pelletier	X	
Stéphanie Lacoste		X		
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Yves Gatien	X	
	Bloc Vert	Suzanne Lévesque	X	
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Camil Lauzière	X	
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	Dominic Mercier	X	
Représentant du milieu agricole	UPA	Denis Vadnais	X	

WASTE MANAGEMENT :

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques

M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement

M. Marc-Olivier Lamothe, directeur des opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

M. Alex Craft, animateur

M. Dave Arseneau, rapporteur

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Saint-Nicéphore

CFER des Chênes

5960 boulevard Saint-Joseph, à l'angle de la rue du Cordeau (Secteur Saint-Nicéphore)

14 septembre 2016, 18 h

Ordre du jour (proposition)

- | | |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 18 h | Visite du site |
| 19 h | Mot de bienvenue |
| 19 h 05 | Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 15 juin 2016) |
| 19 h 10 | Actions de suivi <ul style="list-style-type: none">• Photo des matières déversées par un camion• Détails supplémentaires dans le registre des plaines : heure de réception, date de traitement, mode de réception• Ajout de la date de la prochaine réunion du Comité de vigilance sur le site Web avec mention « ordre du jour à venir » |
| 19 h 25 | Performance environnementale de WM <ul style="list-style-type: none">• Captage, valorisation et traitement du biogaz• Reboisement et aménagement sur le site |
| 20 h 05 | Pause |
| 20 h 15 | Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none">• Registre des plaintes• Registre des visites du MDDELCC |
| 20 h 20 | Divers et prochaine réunion |
| 20 h 30 | Fin de la rencontre |

Suite à la visite du site, WM offrira un goûter, qui sera servi sur place.

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore

Réunion régulière
14 septembre 2016



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du dernier compte rendu
- Actions de suivi
- Performance environnementale de WM
 - Captage, valorisation et traitement du biogaz
 - Reboisement et aménagement sur le site
- Rapports d'activités
- Divers et prochaine réunion



Actions de suivi

- Détails ajoutés dans le registre des plaintes
- Ajout de la date de la prochaine réunion sur le site Web du Comité, avec la mention « ordre du jour à venir »
- Photo des matières déversées par un camion



Actions de suivi

- Ajout de la date de la prochaine réunion du Comité de vigilance sur le site Web

[Accueil](#) > PROCHAINE RÉUNION

PROCHAINE RÉUNION

CFER des Chênes
5960 boulevard Saint-Joseph, à l'angle de la rue du Cordeau (secteur Saint-Nicéphore)

Mercredi 14 septembre, 18h

ORDRE DU JOUR (à venir)

ALERTE ODEURS/BRUITS
Soyez informés

PROCHAINE RÉUNION

POUR JOINDRE LE
COMITÉ DE VIGILANCE



Actions de suivi

- Photo des matières déversées par un camion



Page 5

Performance environnementale de WM

- Captage, valorisation et traitement du biogaz
- Reboisement et aménagement sur le site



Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Rappel
- WM a l'obligation réglementaire de capter et de détruire les biogaz
- Les biogaz sont captés et détruits au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore depuis 1996, alors que le règlement l'exige que depuis 2009.
- A Saint-Nicéphore, deux réseaux de captage:
 - Puits verticaux
 - Tranchées horizontales
- Valorisation des biogaz:
 - CFER (depuis 2010)
 - Réacteur biologique séquentiel (depuis 2012)
 - Centrale électrique (depuis 2012)
 - Serres Demers (depuis 2012)
- Destruction dans des torchères à combustion interne



Page 7

Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Réseau de puits verticaux



Page 8

Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Réseau de puits verticaux



Page 9

Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Réseau de tranchées horizontales



Page 10

Captage, valorisation et traitement du biogaz

■ Valorisation des biogaz

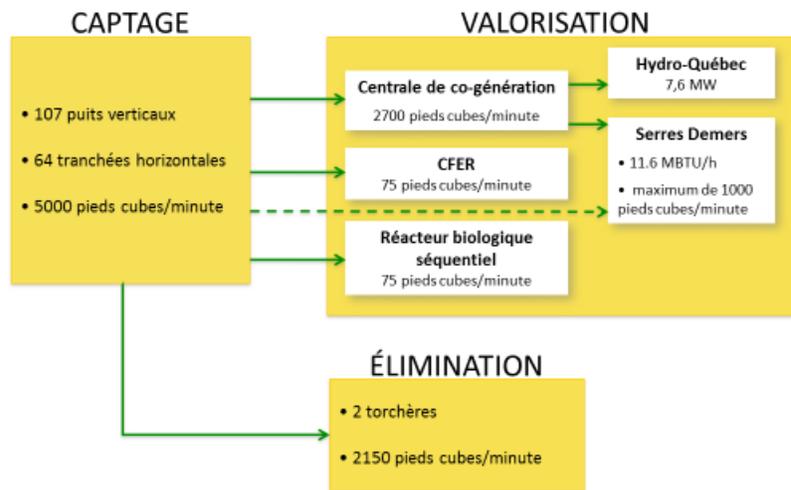


Captage, valorisation et traitement du biogaz

■ Centrale de destruction des biogaz



Gestion des biogaz – L.E.T. de Saint-Nicéphore



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Faits saillants 2016

- 2 nouvelles tranchées horizontales creusées dans la phase 3A.
- Entretien général du réseau de captage.
- Réfection d'une torchère (T-6000) pour maintenir son efficacité.
- L'efficacité de captage est maintenue. Production moindre des cellules de la phase 1. Débit de la phase 2 constant.
- Forage de 10 nouveaux puits verticaux sur les cellules 5 à 8 dans les prochaines semaines.



Suivi environnemental relié au biogaz

- 3 fois par année, tel qu'exigé par le REIMR (Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles), WM procède à un échantillonnage de surface de l'ensemble de la superficie du LET. Un employé de WM procède au quadrillage complet du site.
- Échantillonnage réalisé à l'aide d'un instrument portatif mesurant les émissions à 15 cm du sol. L'appareil est muni d'un GPS enregistrant simultanément les concentrations de gaz mesurées.
- Les données sont automatiquement compilées et les concentrations de méthane sont superposées sur une carte à l'endroit où elles ont été mesurées.
- L'obligation réglementaire exige que les concentrations mesurées soient inférieures en tout point à 500 parties par million en volume.



Page 15

Suivi environnemental relié au biogaz

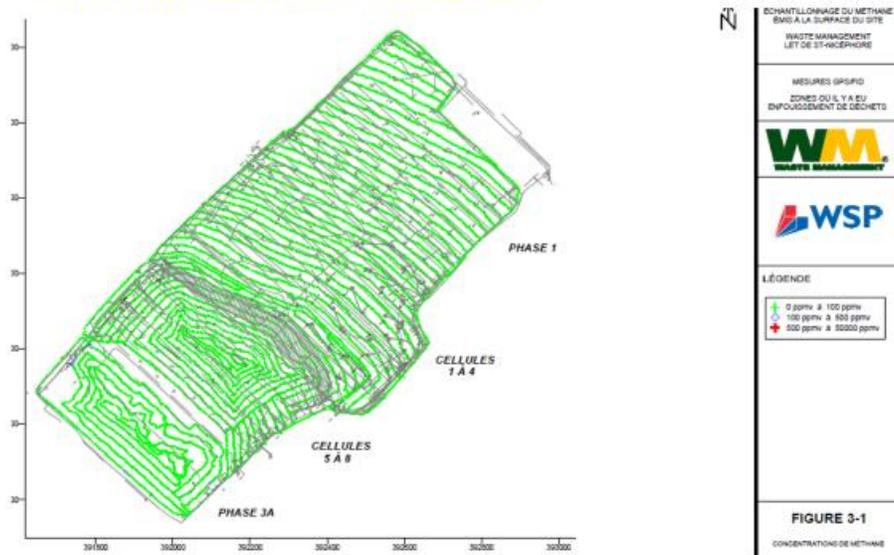
- Méthodologie



Page 16

Captage, valorisation et traitement du biogaz

• Résultats des relevés de surface



Reboisement et aménagement sur le site

- WM a entrepris en 2010 de végétaliser et reboiser les zones dénudées sur son terrain
- Objectifs :
 - Réduire le transport de sédiments à l'extérieur de la propriété
 - Renaturaliser les zones utilisées temporairement
 - Favoriser le développement des habitats fauniques
 - Limiter l'empreinte écologique
 - Collaborer aux activités éducatives du GARAF

Reboisement et aménagement sur le site



Reboisement et aménagement sur le site

2014



Reboisement et aménagement sur le site

2015



Page 21

Reboisement et aménagement sur le site

2015



Page 22

Reboisement et aménagement sur le site

2016



Page 23

Reboisement et aménagement sur le site

2016



Page 24

Reboisement et aménagement sur le site

2016



Page 25

Reboisement et aménagement sur le site

- Bilan : 67 026 arbres et arbustes plantés

année	arbustes	tiges (saule, spirée, cornouiller)	arbres
2010	336		1 581
2011	800		8 500
2012	975	1 500	9 268
2013		800	11 574
2014	220		12 698
2015	200	800	11 115
2016			12 290
total	2 531	3 100	67 026



Page 26

Reboisement et aménagement sur le site

Résultats de la campagne de reboisement

- En 2016, 1,17 hectare a été reboisé sur la propriété de WM.
- Depuis 2010, l'initiative de WM a permis de reboiser pas moins de 10,57 hectares dénudés.
- Les campagnes de reboisement contribuent de façon significative à réduire le transport des matières en suspension (MES) dans les cours d'eau environnants.
- Les concentrations moyennes de MES sont en général trois fois inférieures à la limite autorisée, et ce, dans un milieu silteux pourtant favorable à l'érosion.



Page 27

Rapports d'activités

- Registre des plaintes et bilan annuel
- Registre des visites du MDDELCC



Registre des plaintes

- 2 plaintes enregistrées depuis la dernière réunion

Date et heure de la plainte	Mode de réception	Température	Plaignant	Nature de la plainte	Date de traitement par WM	Mesure(s) corrective(s)
8 août 17h30	Téléphone	25°C Vents NNE	Citoyenne du Club du Faisan	Odeur de déchets entre 14h et 17h30	Au moment même de l'appel	Inspection, vérification du système d'odeur
29 août 13h40	Téléphone	22°C Vents NE	Citoyen du Club du Faisan	INFORMATIVE Questionnement sur l'augmentation du bruit et certains épisodes d'odeurs	Rencontre avec le citoyen 15 min. suivant l'appel	Explications données concernant la construction de la berme et l'utilisation du camion mobile d'odeur lors de situation plus à risque
1 ^{er} septembre 14h53	Téléphone (message vocal)	21°C Vents NE	Citoyenne du Club du Faisan	Odeurs fortes d'animaux morts	Rencontre avec la citoyenne 15 min. suivant l'appel	Aucune odeur au moment de la visite. Modification du dosage de produit du système d'odeur pour contrer cette problématique.



Page 29

Registre des visites du MDDELCC

Date	Raison de la visite	Commentaires reçus	Correctif apporté
30-août	Inspection de la balance	Aucun	Aucun
30-août	Inspection du site	Dissiper l'accumulation d'eau sur le front de déchet dû aux fortes pluies du 13-14 août	Pompage de l'eau qui était alors en cours a été complété



Page 30

Divers et prochaine réunion



Divers et prochaine réunion



Date proposée : mercredi 23 novembre
à 19 h

- Bilan de l'année écoulée :
 - Contribution au fonds de fermeture
 - Contribution au fonds d'urgence et d'action environnementale
 - Mise à jour sur l'utilisation du fonds d'action environnementale par la Ville
 - Lettre de crédit
 - Contrôle des goélands
 - Bilan annuel des plaintes
 - Bilan des visites du MDDELCC
 - Visites au site Internet
- Varia
 - Actions de suivi
 - Registre des plaintes
 - Registre des visites du MDDELCC

